

SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Association Intercommunale – Loi de 1901
(23 comités locaux + 10 associations partenaires)
n° 069 10 27 770 déclarée le 7 mars 1990

Grézieu-la-Varenne, le 20 octobre 2003

Objet : Projet d'autoroute A 45

Madame la Présidente
du Conseil Régional Rhône-Alpes
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Régionaux
BP 19
69751 CHARBONNIERES LES BAINS CEDEX

Madame la Présidente,
Madame la Conseillère Régionale,
Monsieur le Conseiller Régional,

Ce jeudi 23 octobre 2003, vous allez être appelés à donner un avis sur le projet d'autoroute A 45 Saint-Etienne – Lyon (rapport 03 06 710).

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la très forte opposition des populations, communes et associations concernées.

Cette autoroute – pénétrante orientée vers Lyon – est contraire au Plan de Déplacements Urbains.

De surcroît, elle représente un élément destructeur de l'agriculture de proximité et des zones naturelles comme les Landes de Montagny (arrêté de biotope n° 1 719-93 du 7 juin 1993).

Enfin, l'investissement pécuniaire inconsidéré qu'elle engloierait empêcherait la mise en œuvre de structures alternatives, telles qu'un véritable RER entre Saint-Etienne, Lyon et l'aéroport Saint-Exupéry. Ces structures, plus respectueuses de l'environnement et des habitants, participeraient efficacement au développement durable.

Nous vous rappelons que l'audit sur les infrastructures de transport, publié en février 2003, a jugé prioritaire la requalification de l'autoroute A 47 et considéré le projet d'A 45 non concédable eu égard à son coût, ce qui revient à le faire financer par les collectivités territoriales.

Voilà pourquoi nous vous recommandons de ne pas approuver le projet d'autoroute A 45 et nous vous en remercions par avance.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin et nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère Régionale, Monsieur le Conseiller Régional, l'expression de nos salutations distinguées.

Noël Collomb
Co-Président

Maurice Fisch
Co-Président

Camille Mordelet
Secrétaire Général

S.C.L. Siège social : Centre d'Animation - Espace Joël Chotard 69290 GREZIEU LA VARENNE
Site : <http://www.scl-rhone.org> / E-mail : ContactSCLRhone@aol.com